



Notre **ENGAGEMENT** pour la réussite scolaire

**Communiqué
À tous les médias
Pour diffusion immédiate**

La Chambre de commerce de Lévis, Desjardins et les partenaires de Lévis Ville éducative se mobilisent pour la persévérance scolaire et invitent les entreprises à s'engager pour la réussite des jeunes!

(Lévis – mercredi le 1^{er} juin 2011) La Chambre de commerce de Lévis, la Caisse populaire Desjardins de Lévis et les partenaires de Lévis ville éducative lancent une offensive pour inciter les entreprises de Lévis et des environs à prendre fait et cause pour la réussite scolaire et contrer le décrochage.

« La chambre de commerce lance à l'ensemble des entreprises de notre territoire, principalement aux PME, une invitation à adopter un comportement qui écarte les risques de décrochage scolaire des jeunes et qui valorise la réussite éducative. Et ça commence par la décision de limiter les heures de travail des moins de 18 ans, » estime Harold Couturier, président de la Chambre de commerce de Lévis, porte-parole du secteur commercial de la Campagne *Je m'engage pour la réussite scolaire* et propriétaire du Métro plus Lévis.

Ainsi, nous voulons inciter les jeunes à terminer leurs études. Concrètement, les entreprises participantes s'engageront :

- Durant l'année scolaire, à limiter à 15 heures par semaine le travail des jeunes de 18 ans et moins qui n'ont pas terminé leurs études secondaires.
- Du dimanche au jeudi, à s'abstenir de faire travailler après 22h00 les jeunes de moins de 18 ans qui sont encore à l'école.

De plus, elles s'engagent à tout mettre en œuvre dans leurs politiques d'embauche et de gestion pour favoriser et inciter la poursuite des études jusqu'à la l'obtention d'un diplôme.

Les entreprises qui le désirent recevront un certificat énonçant ces principes qu'elles pourront afficher dans leur entreprise. « Bien sûr, les entreprises peuvent aller au-delà de ces engagements. Déjà, de nombreux employeurs ont développé des pratiques qui encouragent la qualification et l'obtention d'un diplôme. Mais pour celles qui ne l'ont pas encore fait, c'est un bon début, » ajoute Jacques Alain, porte-parole manufacturier de la Campagne et président-directeur général de Teknion Roy/Breton.

La Chambre de commerce de Lévis et ses partenaires visent à rejoindre au départ plus d'une cinquantaine d'entreprises de Lévis et des environs qui signeront leur lettre d'engagement et la Chambre de commerce prévoit entamer cette démarche dans les prochaines semaines. (la liste des entreprises signataires sera disponible sur le site www.levisvilleeducative.com).

« Pour nous, la réussite éducative est un défi de société. Chaque personne, chaque organisation doit apporter son concours, y compris dans les petits gestes qu'elle pose au quotidien. Nous sommes donc emballés de constater la participation des entreprises lévisiennes dans cette démarche » a constaté Guy Demers, directeur général du Cégep de Lévis-Lauzon et président de Lévis Ville éducative.

« Le jour où tous les employeurs du Québec auront mis en pratique l'engagement que nous lançons aujourd'hui et se seront préoccupés de la conciliation harmonieuse entre le travail et les études, la persévérance scolaire aura franchi un grand pas. C'est l'une des contributions que Desjardins veut apporter au grand défi de la réussite éducative des jeunes, notre relève, » conclut Jocelyn Gilbert, porte-parole services de la Campagne et directeur général de la Caisse populaire Desjardins de Lévis.

Les entreprises désireuses de participer à cette initiative peuvent contacter la chambre de commerce de Lévis au 418-837-3411 ou télécharger le formulaire en ligne à www.levisvilleeducative.com.

- 30 -

Source : Jérôme Gaudreault
Directeur général
Chambre de commerce de Lévis
Téléphone : 418.837.3411 # 226
Cellulaire : 418.261.3656
Courriels : jerome.gaudreault@cclévis.ca

Nos partenaires

